

GANTS

NEOPRENE pour carreleurs

**Gant antidérapant et très souple
conférant dextérité et confort.**

En caoutchouc néoprène et latex, finition
extérieure adhésivée et intérieur coton flocké.

Utilisation : pour la manutention d'objets
glissants et l'utilisation de produits liquides
et chimiques. Activités de nettoyage.

Lg. 310mm, épaisseur 0,7mm.



Avantages :

- La qualité et la garantie d'une production certifiée ISO 9001 / ISO 14001
- Grande exigence dans le choix et la qualité des matières premières
- Forme anatomique
- Paume et doigts gaufrés pour une meilleure préhension
- Présentation sous sachet individuel pour une conservation améliorée

>> Conformité

Ce gant de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- **EN 420 : 2003 + A1: 2009.** Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai.
- **EN 388 : 2016.** Gants de protection - Protection contre les risques mécaniques.
- **EN ISO 374-1: 2016.** Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.
Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.
- **EN 374-2: 2014.** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux.
Partie 2 : détermination de la résistance à la pénétration.
- **EN 16523-1: 2015.** Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques.
Partie 1 : perméation par un produit chimique liquide dans des conditions de contact continu.
- **EN 374-4: 2013.** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
Partie 4 : détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques.
- **EN ISO 374-5: 2016.** Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.
Partie 5 : terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande)**. Organisme notifié **n°2777**.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du

Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **SATRA (Irlande)**. Organisme notifié **n°2777**.



La paire (taille 10) sous cavalier

Ref : 37 11 41



3 375553 711411

La paire (taille 10) en vrac

conditionnée par 10 paires.

Ref : 37 11 61



3 375553 711619

TALIA
PLAST